

Réception de M. C.-J. CARPENTIER

Allocution de M. L. NICOL

Vice-président

MON CHER COLLÈGUE.

Ce sont de bien tristes circonstances qui me valent l'honneur de vous recevoir au sein de notre Académie. Comme dans tous les groupes de la Société, dans notre Compagnie les avènements succèdent aux départs, les joies succèdent aux peines ; mais la sérénité et de règle et avec tous mes collègues je fais trêve de nos tristes émotions des instants passés, pour vous dire le plaisir que nous éprouvons à vous accueillir parmi nous.

Venu de votre Picardie natale, où vous avez fait de brillantes études secondaires et reçu encore plus brillamment votre certificat d'études supérieures P. C. N., vous entrez à l'École d'Alfort en 1911. Comme la plupart de vos camarades, vous en faites une fausse sortie en 1914 pour vous rendre sur le front de Salonique. En 1917 vous revenez terminer vos études et vous repartez sur les champs de bataille. La guerre terminée, vous restez dans le corps des vétérinaires militaires où vous atteignez le grade de Lieutenant Colonel. Vous ne le quittez qu'en 1946 atteint par la limite d'âge.

Votre carrière militaire a été heureuse pour vous, puisqu'à la faveur de vos multiples mutations vous êtes affecté successivement en diverses garnisons de la Métropole et des Territoires d'Outre-Mer. Comme vous le dites volontiers vous-même, vous avez eu la chance d'occuper des postes de disciplines différentes et touchant à tous les domaines réservés au corps des vétérinaires : Corps de troupe, Hôpitaux Vétérinaires, Service de l'Élevage, Haras, Jumenteries, Remontes, Industries de la viande, Etat Major Divisionnaire : ceci vous donne l'occasion d'organiser la prophylaxie de maintes épidémies diverses : gale, lymphangite épizootique ; anémie infectieuse : morve, clavelée, dourine, typhose équine, etc... Contre cette dernière maladie vous établissez en 1939-40 des mesures d'isolement et de prophylaxie qui s'étant montrées particulièrement efficaces, ont été dès lors adoptées par le Service Vétérinaire de l'Armée. En outre, à Meknès, vous créez et dirigez bénévolement le jardin zoologique. Ce fut pour vous un magnifique terrain d'observation et d'expérimentation. Vous en avez consigné la substance dans votre thèse de Doctorat Vétérinaire en 1938. Vous étiez d'ailleurs fort bien préparé pour cette réalisation, car vous avez su utiliser efficacement vos loisirs quand vos garnisons coïncidaient avec le siège d'une Faculté. Vous y avez conquis le grade de licencié ès Sciences avec un choix très éclectique de disciplines : P. C. N. physiologie, zoologie, minéralogie et de fort belles mentions.

Rien d'étonnant, après une telle formation, ajoutée à celle que vous avez acquise à Alfort, que vous ayez fait de la zoologie votre violon d'Ingres. Vous y avez excellé et vous y excellez toujours comme le témoignent vos très nombreuses publications qui touchent à environ 31 espèces animales diffé-

rentes, des reptiles aux batraciens, de la mouette à l'aigle royal, du campagnol aux cétacés.

Votre mise à la retraite n'est qu'un arrêt fictif dans votre activité qui, depuis 14 ans, s'est poursuivie dans un de nos plus grands laboratoires privés qui a fait appel à votre compétence de zoologiste et de physiologiste pour la direction de son élevage d'animaux de laboratoires et l'inspection des organes destinés à la préparation des produits opothérapiques et physiologiques. Durant ces quatorze années vous avez continué à publier, mais vous avez ajouté une corde à votre violon d'Ingres, un nouveau mode d'expression : le film.

Votre carrière militaire vous a valu de nombreuses distinctions et décorations dont la plupart ne se gagnent pas dans un fauteuil.

Votre œuvre scientifique vous a ouvert les portes de nombreuses Sociétés Savantes. Aujourd'hui s'ouvrent pour vous celles de l'Académie Vétérinaire. Soyez-y le bienvenu. C'est une grande dame qui aime bien qu'on lui soit fidèle.

Celui dont vous allez prononcer l'éloge : Victor Frédéric DROUIN a été un modèle de fidélité à l'Académie. Il a été membre de notre compagnie pendant 58 ans. Il l'a présidée en 1923. Il a été pendant longtemps, 54 ans, un des plus assidus à nos séances.

Son fauteuil était ici à ma gauche. Vous y serez dans le coin de prédilection des zoologistes, là où se plaisaient les professeurs BOURDELLE et URBAIN, et où, presque par tradition, se groupent nos collègues zoologistes.

Je vous invite cordialement à y prendre place au titre de membre titulaire de l'Académie Vétérinaire.

Remerciement de M. C.-J. CARPENTIER

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
MESSIEURS,

Les sentiments qui me pénètrent aujourd'hui, au moment d'être admis à prendre place parmi vous, sont de ceux que les mots expriment difficilement et les paroles élogieuses que vient, à mon endroit, de prononcer Monsieur le Président, ajoutent encore à mon trouble.

Cependant, je n'oublie pas que c'est à vous tous, Messieurs les Membres de l'Académie Vétérinaire de France, que je dois l'honneur de parler en ce moment et vous remercie très sincèrement de l'accueil favorable que vous avez réservé à ma candidature.

En votre Savante Compagnie figurent des Maîtres pour lesquels j'ai conservé la vénération de l'étudiant qui leur doit ses premiers pas dans la carrière, des Chefs de Service qui m'ont guidé, aidé et auxquels je suis attaché par une respectueuse affection, des camarades d'Ecole auxquels me lie une vive amitié et ceci m'encouragera à apporter à tous ma bonne volonté et mon assiduité et aussi à tenter de participer, dans la mesure de mes moyens, à vos travaux.

Je suis heureux et fier de l'honneur que vous m'avez fait mais me sens de bien faible mérite pour occuper le fauteuil de Monsieur l'Inspecteur Général

DROUIN, qui était votre doyen et fut, par son savoir et son labeur, un homme de premier plan.

Je n'ai malheureusement jamais eu l'occasion de le rencontrer bien que son nom me soit familier et que ma reconnaissance lui soit acquise depuis 1915, temps où jeune vétérinaire auxiliaire, sortant seulement de 3^e année, je pratiquais les premières malléations intradermiques et voyais, grâce à cette intervention si simple, s'estomper la terreur qui nous tenaillait : laisser la morve s'installer dans nos effectifs.

Victor-Frédéric DROUIN, né à Saints en Seine-et-Marne le 30 mars 1871, est entré à l'École Vétérinaire d'Alfort en 1888. Brillant élève, il en sort lauréat en 1892 et, ne résistant pas à l'attrait de l'enseignement et des études spécialisées, est nommé le 17 novembre 1893, en son École d'origine, répétiteur auxiliaire à la chaire de Physique, Chimie et Pharmacie. Il remplace en ce poste Antoine VIGNARDOU précocement décédé. L'année suivante, il est promu chef de Travaux de la chaire de clinique et pathologie médicale. Sous l'égide du Professeur TRASBOT, il dispense pendant quatre ans à ses élèves, un enseignement plein de vie et d'intérêt qui laisse à tous un souvenir impérissable. Il démissionne alors, appelé à la Direction Technique de la Compagnie Générale des Petites Voitures. A cette époque : 1898, l'effectif de cette organisation comportait plus de douze mille chevaux, nombre énorme qui aurait suffi à la remonte d'environ 16 régiments ; c'est dire que Victor DROUIN y trouva un vaste champ d'application pour ses connaissances cliniques fort étendues et aussi pour ses précieuses qualités d'administrateur.

La morve, la gale, les teignes, les pneumonies contagieuses, l'hémogloburie, les coliques, etc..., se succédaient et s'avéraient redoutables en des écuries remplies de chevaux soumis par tous les temps à un travail long et pénible. C'est donc une lutte sans trêve ni répit qu'il fallait mener contre ces enzooties et, grâce à une surveillance jamais relâchée, leur opposer en temps voulu, les traitements les plus efficaces et les mesures prophylactiques les plus judicieuses et les plus sévères.

Soucieux de l'incidence économique de la gestion d'une cavalerie aussi nombreuse, il ne borna pas ses efforts au maintien à un niveau élevé de l'état sanitaire général mais étudia aussi avec bonheur les problèmes posés par l'alimentation et leur relation avec le rendement mécanique et la santé des animaux. Les produits mélassés retinrent particulièrement son attention et il fut, dans ce domaine de la bromatologie, un véritable précurseur.

Sa notoriété, déjà fort grande à ce moment, lui valut d'être proposé par le Ministère de l'Agriculture pour le poste de Directeur des Services Zootechniques du Gouvernement Hellénique et d'être nommé, le 4 février 1914, Chef de la Mission Vétérinaire française auprès de ce gouvernement.

La première Guerre Mondiale interrompit brutalement cette activité hors pair. Mobilisé, il revint en France pour servir aux Armées comme adjoint du Vétérinaire Général Inspecteur FRAY et fut successivement promu Vétérinaire Major de 2^e classe en 1915, puis de 1^{re} classe en 1919 ; il avait été en outre, dès 1916 choisi comme membre du Comité Consultatif Vétérinaire auprès du Ministère de la Guerre.

Après l'Armistice, le progrès longtemps entravé par les hostilités, reprend son essor ; les conditions de vie sont changées d'une manière irréversible, Paris n'est plus « l'enfer des chevaux » et l'automobile dont le rôle n'était qu'esquissé en 1914, remplace rapidement la traction animale. Victor DROUIN entre alors dans l'Administration et, par décret du 16 novembre 1920, est nommé Inspecteur Général des Services Vétérinaires au Ministère de l'Agric-

culture. Il devient le Chef de cet ensemble le 1^{er} juillet 1934 et conserve ces fonctions jusqu'à sa retraite, le 1^{er} août 1936, demeurant par ailleurs le conseiller très averti de l'Office International des Epizooties.

Il est décédé en sa 88^e année le 25 janvier 1959, après une longue vie de travail que l'on peut citer en exemple comme aussi, malgré un abord un peu froid, la bienveillance particulière avec laquelle il accueillait les jeunes et l'amabilité pour tous dont il ne s'est jamais départi.

Son œuvre scientifique fort importante comprend de très nombreuses communications faites à la Société Centrale de Médecine Vétérinaire dont il fut lauréat en 1898, ou publiées dans le « Recueil de Médecine Vétérinaire » ou la « Revue Générale de Médecine Vétérinaire ». Les observations cliniques concernant le Cheval y occupent une grande place et montrent éloquemment toute l'attention qu'il apportait aux Hôpitaux d'Alfort et aussi, par la suite, combien il s'intéressait à l'important effectif dont il avait la garde. Toutefois ce n'était pas là une orientation exclusive puisque, par exemple, il décrit une hernie inguinale chez la chienne et, sur la demande des Associations et Syndicats industriels du cuir, étudie l'hypodermose bovine et préconise des méthodes pratiques d'évarrondissement.

Cependant, c'est la prophylaxie de la morve qui demeure son œuvre maîtresse. Cette maladie, dans des effectifs soumis perpétuellement à des apports étrangers, provoquait une forte morbidité et entraînait l'abattage de nombreux sujets. C'était, d'après Victor DROUIN, l'ennemi n° 1 à combattre et il s'y employa de son mieux. Sur le conseil de NOCARD, la Compagnie des Petites Voitures avait, dès 1895, utilisé systématiquement la malléine pour la détection de la morve latente et, dans son rapport au Congrès de Moscou en 1897, NOCARD indiquait que sur 10.231 chevaux soumis aux tests, on avait trouvé 2.037 suspects dont 1.469 furent reconnus morveux à l'autopsie. Grâce à la vigilance de Victor DROUIN, on n'enregistra plus en 1899 que 179 morveux et, seulement, 70, en 1902.

Mais la malléination sous-cutanée, avec ses multiples prises de température exigeait beaucoup de temps et de main-d'œuvre ; aussi, séduit par les résultats obtenus par MOUSSU et MANTOUX chez les Bovins, en utilisant l'intradermo réaction à la tuberculine, DROUIN eut-il l'idée d'appliquer, au Cheval, un procédé identique pour l'épreuve par la malléine. C'est en Grèce, au mois de juin 1914, qu'il publia avec NAUDINAT les modalités techniques de l'intradermomalléination palpébrale ainsi que les résultats acquis sur la cavalerie grecque, largement contaminée et épuisée par la guerre balkanique de 1912-1913. Cette même méthode devint, grâce à lui, réglementaire dans l'Armée Française par circulaire Ministérielle en date du 23 décembre 1914 et, comme en Proche-Orient, constitua la base d'une prophylaxie victorieuse.

L'Inspecteur Général DROUIN donna dans ses hautes fonctions administratives la même mesure de son savoir et de ses qualités. Son service était de création récente, il s'efforça de le développer ; il s'intéressa aussi à la reconstitution du cheptel dans les régions libérées et fut délégué du Gouvernement français auprès de la Société des Nations, au titre de l'Office international des Epizooties.

Sa modestie égalait sa valeur car, Membre titulaire de cette Académie depuis 1901, il en refusa trois ans de suite la présidence qui lui était offerte et ne l'accepta qu'en 1923. Fort assidu aux réunions, il participait activement aux discussions et commenta d'importants rapports sur la vaccination antirabique et la prophylaxie de la fièvre aphteuse.

Commandeur de la Légion d'Honneur et du Mérite Agricole, Officier des

Palme Académique, Titulaire de l'Ordre Britannique du Distinguished Service, il honora l'Académie Vétérinaire de France et justifia largement l'appréciation émise sur lui par le Docteur Roux de l'Institut Pasteur et l'Inspecteur Général LECLAINGHE qui le qualifièrent sans restriction « d'Homme de Science et de Conscience ».

J'ai brièvement rappelé devant vous, Messieurs, la carrière admirable du Savant dont vos suffrages m'ont appelé à prendre la place ; je vous en remercie encore et avoue que je ne saurais l'égaliser, mais m'efforcerai très sincèrement de me montrer digne de l'honneur de lui succéder parmi vous.
